RÉFÉRENCE DU MARCHÉ N°19,000.05

BON DE COMMANDE - SERVICE PRINCIPAL

Objet du marc	hé : Foumiture d'un Service d'Accès à Internet en Résidenc	e et Lieu de Vie Etudiante	В.				
son siège socia	arché : WIFIRST – société par actions simplifiée au capital (al 26, rue de Berri - 75008 Paris. tercial : Eloïse BRISSON - Email : eloise.brisson@wifirst.fr		natriculée au Registre	du Commerce et e	les Sociétés de Pa	aris sous le numéro 4	41 757 614, ayant
	DU BON DE COMMANDE						
N° de référenc	e du bon de commande principal	C_06_00X					
Reférence de type C_(Trigramme CROUS)_00X créée par Wifirst		Un seul bon de commande principal paut être émis par résidence. Les commandes ultérieures doivent faire l'objet d'avanant.					
Bon de commande principal		<u> </u>					
	n de commande prinicipal						
DESIGNATION Nom du CROU		CROUS de NICE-TOUL	ON				
Adresse	<u> </u>	26 route de Turin 06300 NICE					
Numéro SIREN		180 600 041					
Coordinateur régional		Nom / Prénom	Prénom GELABAL Christophe				
		N° Téléphone	06.21.59.30.12				
		Adresse Email	christophe.gelabal@crous-nice.fr				
Contact facturation		Nom / Prénom N° Téléphone	GAMMOUH Florence				
		Adresse Email	facturation@crous-nice.fr				
		Nom	Résidence A				
		Adresse	1 chemin de Bessi 06000 NICE				
Résidence con	cernée	Coordonnées GPS	43.7167 7.26562				
		Déjà équipée Wifirst	oui				
		Cablage RJ45 efficient	cui				
			1				
Nombre de bâti			144	400			ue
Noms des bâtir Nombre de log	THE PART OF THE PA		#1	#2	#3	#4	#5
(*)Définition du la	gement, unité de mesure contractuelle: Un studio vaut pour 1 logem que espace dédié à un étudiant (chambra) vaut pour 1 logement	ent. Dans le cas des	69	88	68		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Nombre de sall	les communes (> 40 m² et/ou non attenantes aux logements	s)	F				
Nom des salles	FF-100	•	Hall	#2	#3	#4	#5
Superficie des	salles communes		20m²				
Description des	s salles communes (si nécéssaire)		20		Hall d'accueil		
ACCES A INTE	ERNET			101			
Cocher le service choisi	Produit	Date de début d'exécut		Date de	mise en service s	ouhailée	Prix mensuel unitaire (HT)
v	Tarif engagement Niveau 1 (prix / logement)				01/09/2021		
	Tarif engagement Niveau 2 (prix / logement)		į		AAAA\MM\LL		
	Tarif engagement DOM-TOM (prix / logement)	1	JJ/MM/AAAA				
Ø	Couverture des salles communes (pnx / point d'accès) Le nombre de points d'accès est défini dans le phase de déploiement. Le document d'audit validé par un agent habilité du Crous est annavé au nésemb fon de commande		01/09/2021				
	E AUX USAGES ADMINISTRATIFS Services :	LOVE OF THE REST		2.1007	100 mm		
Cocher le service choisi	Produit	Date de début d'exécul	ion des prestations	Date de	mise en service s		Prix mensuel unitaire (117)
	VLAN dédié 4 Mbps dédiée				JJ/MM/AAAA		
	VLAN ďédié 10 Mbps ďédiée				JJ/MM/AAAA		
	Installation:	1.,					
Cacher le service choisi	Produit						Prix forfaitaire (HT)
	Mise en place d'un réseau privé dédié aux usages administratif (si la prestation de VLAN dédié est commandée après la mise en service de la résidence)						
	Upgrade d'un VLAN						
	Fait à NICE , le	4/6/2021	LE CLIENT : Signature (1)(2) :	uet.	appa	noe	-

(1) Signature précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé" (2) Cachet de la société



La Directrice Générale

Mirelle BARRAL

(**) PRÉ-REQUIS

Pour assurer le bon déroulé du déploiement et le respect des délais, un certain nombre de pré-requis client seront demandés au lancement des projets.

Pré-requis pour le déploiement du service WiFI

Pré-requis #1 - Mise à disposition des plans des bâtiments à couvrir en WiFi, avec l'ensemble des chambres numérotées.

Les plans sont en effet nécessaires pour préparer les audits de site puis pour placer l'ensemble des équipements qui seront implantés sur le site pour fournir le service. Pré-requis #2 - Plans des VRD entre les bâtiments d'une même résidence.

Ces éléments permettront à Wifirst d'étudier les possibilités d'interconnexion filaire (fibre optique) entre les bâtiments. En cas d'absence de ces éléments, des techniciens Wifirst iront effectuer un repérage préalablement au déploiement. Pré-requis #3 - Accès aux bâtiments et aux logements

Wifirst devra accéder aux bâtiments librement pendant la durée du chantier de déploiement, ainsi qu'aux chemins de câble permettant le déploiement du réseau De plus, Wifirst devra accéder aux logements au moment de l'audit pour réaliser des mesures de couverture WIFI afin de définir l'architecture de son réseau. Si le plan d'implantation prévoit le déploiement de points d'accès dans les logements, l'accès aux logements devra aussi être assuré pendant la durée du chantier. Pré-requis #4 - Finalisation du gros œuvre pour les bâtiments en construction

Dans le cas de bâtiments en construction, l'audit WiFi ne pourra être réalisé qu'une fois le gros ceuvre terminé, et notamment une fois que les portes des chambres et les portes coupe feux seront en place. En effet, ces éléments peuvent avoir un impact important sur la propagation des ondes radio et il est nécessaire d'en tenir compte au moment de l'audit pour assurer la qualité du service déployé.

Pré-requis #5 - Local sécurisé et ventilé

Un local sécurisé et ventilé devra être mis à disposition de Wifirst pour y installer ses équipements de tête de réseau : baie informatique, wibox, switchs, etc.

Pré-requis pour le raccordement d'un site en fibre optique

Pré-requis #1 : Adduction Telecom

L'adduction telecom est le groupe de fourreaux télécom par lequel passent les câbles cuivres (téléphonie, ADSL...) et les câbles fibres optiques pour rentrer dans le bâtiment. Ces fourreaux arrivent d'un côté dans le bâtiment et de l'autre dans une chambre telecom sur la voie publique. Ils devront être en place dès le lancement du projet pour permettre à l'opérateur en charge du déploiement de la fibre optique de réaliser son étude technique.

Ce point est particulièrement important pour les bâtiments en construction où une mise en place tardive peut mettre en risque la date d'ouverture du service. Wifirst connaît bien cette problématique et accompagnera les Crous et les architectes ou maîtres d'oeuvre pour les sensibiliser le plus tôt possible. Pré-requis #2 : Le local d'arrivée fibre optique & alimentation électrique

Un coffret/baie telecom alimenté électriquement est nécessaire pour accueillir les équipements d'extrémité de la fibre optique. Pour cela un local sec, avec des accès restreints et à proximité d'une armoire électrique (moins de 50 mètres) doit être mis à disposition.

Pré-requis #3 : Tête cuivre & NDI - Uniquement dans le cas de déploiement d'une ligne ADSL de management en complément de la fibre.

La tête cuivre France Telecom est le point d'arrivée des câbles téléphoniques dans le bâtiment. Elle se matérialise sous forme d'amorces (prises) d'où part l'ensemble des câbles tétéphoniques dans le bâtiment. Le NDI est le numéro téléphonique analogique transmis par Orange à la création d'une ligne. Il commence systématiquement par 01, 02, 03, 04 ou 05. Il ne doit pas être confondu avec les numéros de services numériques.

Pré-requis pour la fourniture d'une connectivité RJ45 dans les logements

Le réseau RJ45 en place dans les logements sera activé à la demande des Crous pour fournir un accès filaire aux résidents s'il présente les caractéristiques suivantes : Pré-requis #1 - Repérage du réseau

Le câblage devra être réalisé en étoile. Chaque baie de brassage devra indiquer clairement à quelle chambre correspond chaque prise.

Pré-requis #2 - Recette de câblage

Le réseau devra être de catégorie 5E ou 6 a minima et déployé dans les règles de l'art (pas plus de 90 mètres par câble, pas de dédoubleur de prise Ethernet en chambre, etc.). Le cahier de recette du câblage sera fourni à Wifirst.